

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

| | | | |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| Nom: | R-O 4PK 946ML TUB & TILE ETCH | Date de Révision: | 6/23/2021 |
| Étiquette d'un Produit: | 280605 | Société/Entreprise: | 1/22/2016 |
| Utilisation Recommandée: | Etch/Etching Cream | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada | Fabricant: | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada |
| Préparée par: | Service des Affaires Réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700 | | |

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

| | | |
|---|------|---|
| Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4 | H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| Corrosion dermique, catégorie 1B | H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P310 | Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P321 | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales. |
| P301+P312 | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|-----------------------------------|---------------|-------------|-----------------------------|----------------------|
| Bifluorure d'ammonium | 1341-49-7 | 22 | GHS05-GHS06 | H301-314 |
| Bifluorure de sodium | 1333-83-1 | 4.8 | GHS05-GHS06 | H301-314 |
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol | 34590-94-8 | 3.1 | Indisponible | Indisponible |
| Propylène Glycol Éther de Phényle | 770-35-4 | 1.2 | GHS06 | H331 |
| Octylphénoxypolyéthoxyéthanol | 9036-19-5 | 0.6 | GHS07 | H302 |
| Alkanes, C11-15-iso- | 90622-58-5 | 0.2 | GHS06 | H330 |
| Acide Chlorhydrique | 7647-01-0 | 0.2 | GHS04-GHS05- GHS06-GHS07 | H280-301-314-331-335 |

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO₃).

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique | N° CAS | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-----------------------------------|------------|----------------------|-----------------------|----------------|-----------------------|------------------|
| Bifluorure d'ammonium | 1341-49-7 | 25.0 | 2.5 mg/m ³ | N.E. | 2.5 mg/m ³ | N.E. |
| Bifluorure de sodium | 1333-83-1 | 5.0 | 2.5 mg/m ³ | N.E. | 2.5 mg/m ³ | N.E. |
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol | 34590-94-8 | 5.0 | 100 ppm | 150 ppm | 100 ppm | N.E. |
| Propylène Glycol Éther de Phényle | 770-35-4 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Octylphénoxyéthoxyéthanol | 9036-19-5 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Alkanes, C11-15-iso- | 90622-58-5 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Acide Chlorhydrique | 7647-01-0 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | 5 ppm |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Apparence: | Gel/Paste | État Physique: | Liquide |
| Odeur: | Comme un solvant | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Gravité spécifique: | 1.069 | pH: | 1.0 - 3.0 |
| Point de Congélation, °C: | Non Déterminé | Viscosité: | Non Déterminé |
| Solubilité à l'eau: | Miscible | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Non Déterminé |
| Temp. de Décomposition, °C: | Non Déterminé | Limites d'Explosivité, %vol: | 0.8 - 14.0 |
| Plage du point d'ébullition: | 192 - 537 | Point d'éclair, °C: | 94 |
| Inflammabilité: | Ne supporte pas la combustion | Température d'Auto-Inflammation, °C: | Non Déterminé |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de Vapeur: | Non Déterminé |
| Densité de Vapeur: | Plus lourd que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive. Preserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: 315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 1341-49-7 | Bifluorure d'ammonium | 130 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 1333-83-1 | Bifluorure de sodium | 80 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 34590-94-8 | 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol | 5350 mg/kg Rat | 9500 mg/kg Rabbit | >20 mg/L |
| 770-35-4 | Propylène Glycol Éther de Phényle | 2830 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | >5.4 mg/L Rat |
| 9036-19-5 | Octylphénoxyéthoxyéthanol | 1700 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |
| 90622-58-5 | Alkanes, C11-15-iso- | >5000 mg/kg Rat | >3160 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 7647-01-0 | Acide Chlorhydrique | 238 - 277 mg/kg Rat | >5010 mg/kg Rabbit | N.E. |

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. 671 <undefined>

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. 774 <undefined>

14. Informations Relatives aux Transports

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|----------------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|--|
| Numéro UN: | N.A. | 3066 | 3066 | N.A. |
| Nom UN:: | Peindre les produits en quantités limitées | Paint and Paint Related Material | Paint and Paint Related Material | Peindre les produits en quantités limitées |
| Classe de danger : | N.A. | 8 | 8 | N.A. |
| Groupe d'emballage: | N.A. | II | II | N.A. |
| Quantité Limitée: | Oui | Oui | Non | Oui |

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|----------------------|---------------|
| Bifluorure de sodium | 1333-83-1 |
| Acide Chlorhydrique | 7647-01-0 |

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 3* Inflammabilité: 0 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 3 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 261 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 6/23/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Description de la Révision Modifiée
 Modification de la Composition du Produit
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
 02 - Identification des Dangers
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques
 14 - Informations sur le Transport
 15 - Informations Réglementaires
 16 - Autres Informations
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.